



SAGE

Bas-Dauphiné

Plaine de Valence

Commission Locale de l'Eau

SAGE molasse miocène du Bas Dauphiné et alluvions de la plaine de Valence

Dit « SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence »

Séance du 11 juin 2019

Délibération n°2019-02

Objet : Approbation du projet de SAGE et de son rapport environnemental modifiés suite à la consultation des assemblées délibérantes et de l'Autorité Environnementale

La Commission Locale de l'Eau, après en avoir délibéré valablement,

Vu les avis exprimés dans la phase de consultation des assemblées délibérantes,

Vu l'avis de l'Autorité Environnementale en date du 4 avril 2019,

Sur la base des modifications proposées par le Bureau de la CLE,

A la majorité / unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **Approuve le projet de SAGE modifié pour intégrer les avis exprimés dans la phase de consultation,**
- **Approuve le rapport d'évaluation environnementale du SAGE modifié pour intégrer l'avis de l'Autorité Environnementale,**
- **Dit que ces documents seront versés au dossier d'enquête publique.**

Certifié conforme,

**La Présidente de la Commission Locale de l'Eau
du SAGE bas Dauphiné Plaine de Valence
Patricia BRUNEL-MAILLET**